



PIEBÎEM

Communiqué de presse

Association Préserver l'Identité Environnementale
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Contact presse :
06.77.18.41.49.

Arradon, le 13 mai 2025

Déplacement d'Edouard Philippe à Carnac : PIEBÎEM dénonce la pollution visuelle des sites mégalithiques par la zone industrielle éolienne en mer Bretagne sud et l'atterrage sous le champ de menhirs d'Erdeven

La Presse régionale s'est fait l'écho d'un déplacement d'Edouard Philippe, de François Goulard et d'Anne le Henanff dans le Morbihan, à Vannes et Carnac les 14 et 15 mai 2025. Ce déplacement commencerait par une visite du tumulus Saint-Michel.

PIEBÎEM tient à rappeler que ce joyau de l'art mégalithique proposé au classement UNESCO, qui doit être décidé en juin de cette année, figure parmi les principales atteintes patrimoniales liées au projet de zone éolienne Bretagne Sud recensées par la DGEC dans son *Étude paysagère et patrimoniale du Parc éolien Bretagne sud*. De son sommet, il y aura en effet pleine vue sur les éoliennes de près de 300 mètres de haut de la zone éolienne Bretagne sud. Comme mentionné :

« En retrait du littoral, les vues à distance sur l'Atlantique sont très rares. Celle offerte par le sommet du tumulus de la chapelle Saint-Michel, à Carnac, est d'autant plus précieuse... En matière de patrimoine protégé, deux sites mégalithiques sont exposés à des perceptions de la Zone d'Implantation du Parc Bretagne sud : le tumulus de la chapelle Saint-Michel à Carnac, qui est également un belvédère sur Carnac et le paysage maritime ; le cairn de Petit Mont »

https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2024/04/AO5%20Bretagne_EIE_volet%20paysage%20patrimoine_chapitre%201.pdf.

https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2024/04/AO5%20Bretagne_EIE_volet%20paysage%20patrimoine_chapitre%202.pdf;

Plus gênant encore, l'atterrage à Erdeven, est prévu avec le passage de trois câbles de 250 000 volts sous un champ de menhirs également proposé au classement. PIEBÎEM exige que RTE reconsidère ce choix au profit de la première solution envisagée, de moindre impact, celle d'un passage le long de la voie ferrée Auray Quiberon (le tire-bouchon).

Qu'il s'agisse de la covisibilité de sites mégalithiques prestigieux et spécifiquement inclus dans la demande de classement ou du passage du raccordement à travers le champ mégalithique d'Erdeven, c'est en fait une forme de mépris qu'on pensait révolu vis-à-vis de ce passé mégalithique si unique et encore si mystérieux, qui resurgit ; c'est la banalisation d'atteintes à un patrimoine historique et culturel caractéristique de l'identité même de la Bretagne ; c'est une forme de profanation tranquille et assumée d'un lieu d'histoire, de culte et de mémoire sans équivalent - imagine-t-on des éoliennes visibles du château de Versailles et un raccordement à travers son parc ?

Il n'y a aucune justification à cela, et surtout pas des projets éoliens d'intérêt climatique nul voire négatif en France, dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, ravageurs pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité et économiquement non soutenables.

En Annexe : Visualisation de l'atteinte patrimoniale depuis le Tumulus Saint Michel ou devrait se rendre Edouard Philippe (source Étude paysagère et patrimoniale du Parc éolien Bretagne sud – DGEC)

L'association « PIEBÎEM ». Tél. : 06.77.18.41.49.